Bureau de Dépot - Liège X - N° 136-4 trimestre 2012 - P 202 391

Editorial

Bienvenue et au revoir!

Ces dernières années, à la manière d'un mantra, on nous a inlassablement répété que l'accueil était en crise. Il fallait trouver des places, créer des places, faire de la place pour accueillir le flux sans cesse grandissant des demandeurs d'asile venus frapper à notre porte. Cela tournait à l'obsession. La solution était pourtant simple, il suffisait d'y penser. Pour remplir ce qui est plein, il suffit de le vider. Toutes les astuces légales ont été utilisées pour exclure du réseau d'accueil ceux qui l'encombraient de leur gênante présence. Le taux d'occupation est actuellement en dessous du seuil de saturation. Croisons les doigts avant qu'une guerre là-bas et un hiver glacial ici ne viennent troubler les nuits de notre Secrétaire d'Etat à l'asile et à la migration. D'autant que, depuis son arrivée, elle a payé de sa personne. Elle a fait la tournée des Balkans pour dissuader les candidats à l'exil de poser leurs valises chez nous. Il y a peu encore, elle était en Serbie. Les Roms de Preshevo, notamment, auront sans doute été ravis d'apprendre qu'ils ne courent aucun risque,

ne font l'objet d'aucune discrimination. Mais c'est vrai, j'oubliais : la Serbie figure dans la liste des pays sûrs. Pour leurs ressortissants qui auraient l'outrecuidance de venir demander l'asile chez nous, procédures accélérées et bonjour chez vous ! Soyons de bon compte. Beaucoup n'ont peut-être pas de raisons pour demander l'asile mais empêcher ceux qui ont réellement besoin de protection d'arriver jusqu'à nous, n'est-ce pas en contradiction avec les conventions internationales signées par la Belgique ?

On en est donc là. Après s'être focalisé sur l'accueil, maintenant, il n'y en a plus que pour le retour. Et qui plus est, le retour volontaire. Et comme on n'en est pas à une contradiction près, l'accès aux primes accordées auparavant à ceux qui retournaient volontairement a été limité. Probablement pour ne pas créer un « appel d'air », concept généralement appelé à la rescousse pour justifier n'importe quelle mesure restrictive. Et où va-t-on les mettre ces partants volontaires ? Dans des places de retour. Voire dans des maisons de retour où ils seront encadrés par un coach.

C'est dans ce climat assez lourd qu'évoluent les travailleurs sociaux. Un climat rendu encore un peu plus pesant par l'une ou l'autre anecdote. Un centre d'accueil où un demandeur d'asile débouté est embarqué par des policiers en civil dans une voiture banalisée. A d'autres centres d'accueil il est demandé de dresser la liste des résidents originaires de Serbie afin d'améliorer leur sortie... Pratiques d'un autre temps qui, si on n'y prête pas attention, risquent vite de devenir banales. C'est ainsi que l'Histoire se répète. Nous espérons pour une fois nous tromper lourdement.

Patrick Verhoost

Tout don supérieur ou égal à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois au cours de l'année sur l'un de nos comptes en Belgique donne droit à une quittance d'exonération fiscale.

BE41-0000-0756-7010 AIDE AUX PERSONNES DEPLACEES Rue du Marché, 33 – 4500 HUY

Une année s'achève...

C'est l'heure des bilans. L'heure de voir où en sont nos projets. D'en améliorer certains, d'en créer d'autres. C'est l'heure aussi de vous remercier pour votre présence à nos côtés, parfois depuis tant et tant d'années. C'est enfin l'heure pour le Conseil d'Administration et toute l'équipe d'Aide aux Personnes Déplacées de vous souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année 2013.



Le public migrant et l'insertion socio-professionnelle : nécessité d'actions spécifiques ?

'Aide aux Personnes Déplacées bénéficie du soutien du Fonds Social Européen (FSE) pour l'organisation des cours de français social. La programmation actuelle se terminera en 2013 et il n'est pas exclu que de nouvelles priorités ne soient définies par le FSE pour les années à venir. Persuadés qu'une approche spécifique pour les migrants s'impose, les organismes actuellement financés dans ce créneau ont décidé d'organiser un séminaire chapeauté par la Région Wallonne et le Fonds Social Européen. Objectif : mettre en évidence les particularités du public migrant et les spécificités des actions menées en faveur de ce public. Giusi Ferrante (Aide aux Personnes Déplacées) et Emilie Jusniaux (Centre d'Action interculturelle de Namur) parleront des freins à l'intégration. Dans cet article, Giusi livre à Anne-Françoise Bastin les grandes lignes des réflexions qu'elles entendent exposer.



GIUSI FERRANTE

Quel message souhaiteriez-vous faire passer en priorité lors de ce colloque ?

Nous nous sommes donnés pour objectif de lister les difficultés que rencontrent spécifiquement les migrants dans leurs recherches d'emploi et cela bien entendu dans le but d'inciter les décideurs à développer des politiques susceptibles de lever un maximum de freins à l'insertion.

Les politiques ne sont-elles pas elles-mêmes à l'origine de certains de ces freins ?

On peut le penser, oui. Tous les travailleurs sociaux te diront que les procédures d'accès aux titres de séjour sont tellement éprouvantes qu'elles fragilisent les personnes qui parfois perdent confiance en elles. On sait pourtant combien le fait d'avoir une image positive de soi-même est déterminant lorsqu'il s'agit de retenir l'attention d'un employeur.

Le migrant serait un demandeur d'emploi particulièrement « fragile » ?

A plus d'un titre. Le demandeur d'emploi étranger a souvent eu un parcours éprouvant. Il ne faut pas sous-estimer les effets de l'expérience du déracinement. Le migrant n'est plus l'homme qu'il était chez lui. Il n'est plus le même père, plus le même mari, plus le même travailleur non plus. Il doit renégocier son identité. Certains y parviennent facilement ; d'autres se crispent. La perte de repères peut être importante, surtout lorsqu'on a grandi dans un monde organisé autour de la notion de communauté et qu'arrivant ici, on comprend qu'il faut compter sur ses propres forces.

En même temps, ils n'ont jamais bénéficié d'un tel niveau de protection sociale...

Ils sont aidés financièrement, « payés à ne rien faire » comme le disent certains avec amertume. Mais ils sont

nombreux à affirmer qu'ils se sentent seuls dès lors qu'il s'agit de sortir des systèmes d'assistance. En Afrique, même si tu es peu débrouillard, tu n'es pas seul, la communauté te trouvera une place à ta mesure. Ici, on te fait vite comprendre que c'est à toi et à toi seul qu'il appartient de prendre ton destin en main. Beaucoup d'étrangers se sentent démunis face à cette responsabilité.

Que font les armées de travailleurs sociaux et de formateurs ?

Ils essaient de te faire marcher au pas, serais-je tentée de te répondre, pour rester dans la rhétorique militaire. De te formater pour que tu rentres dans le moule censé te rendre au-to-no-me. Les politiques sociales, de même que les politiques d'emploi, se sont transformées ces dernières années. Fini l' « Etat providence », il te faut maintenant t'activer, prouver que tu te prends en main. Et là, il me semble que l'on peut faire l'hypothèse que les migrants sont moins armés encore que les autochtones pour savoir comment s'activer.

Parce qu'ils n'auraient pas une connaissance suffisante de leur environnement ?

Ne généralisons pas. Chaque parcours est différent et certains étrangers trouvent facilement leur chemin. Mais ce qui nous parait devoir être souligné, c'est que nos modes de pensée sont loin d'être universels. Les modèles de travail social, les outils et techniques portés par les travailleurs sociaux et plus largement par les dispositifs d'insertion sont les produits de théories développées dans le champ des sciences humaines et sociales et qui dès lors nous sont propres. Les notions d'activation, de responsabilisation, ... ne vont pas de soi pour tout le monde. Le « projet professionnel » par exemple, implique l'idée d'une conception linéaire du temps, d'une planification rationnelle, des conceptions qui sont propres aux sociétés occidentales.

Du coup, le coach, l'employeur qui est là pour accompagner le processus d'insertion risque de devenir celui qui contrôle et contre lequel il faudra, le cas échéant, se défendre ?

Absolument. Les gens comprennent bien qu'on attend d'eux qu'ils trouvent du travail mais ce qu'il faut faire concrètement pour y parvenir, c'est une autre histoire. Et c'est là où s'installe souvent un malentendu entre certains migrants, sans doute pas rien qu'eux d'ailleurs, et les personnes mandatées pour les « aider ». Les premiers, ne sachant comment tirer leur épingle du jeu dans le contexte hyper concurrentiel que nous connaissons, développent des stratégies de fuite alors que les seconds, impuissants à atteindre les résultats fixés par la hiérarchie, auront tendance à renforcer la pression. Je recevais tout à l'heure un jeune Guinéen analphabète qui sortait d'une rencontre avec son job coacher au Forem. Quand je lui ai demandé ce qui était ressorti de l'entrevue, il s'est montré incapable de me dire quoi que ce soit. Pour que l'accompagnement puisse faire mouche, il m'a paru utile de téléphoner au coach. Je n'ai cependant pu obtenir qu'un « Mais Madame, j'ai déjà tout expliqué à Monsieur ». J'ai trouvé dans la farde qui lui avait été remise des feuilles de conseils et une grille l'invitant à noter chaque jour les démarches entreprises...



Mais à la question de savoir quelles démarches entreprendre, pas de réponse ?

L'accompagnement se veut individualisé mais seule la pression exercée est individualisée. L'approche est tellement stéréotypée que beaucoup de personnes ressortent de ces entretiens aussi démunis que lorsqu'ils sont entrés.

Tu me parles d'un cas particulier, tu n'as pas affaire qu'à des gens analphabètes...

C'est vrai, mais il ne suffit pas de savoir lire et écrire pour trouver du travail. Je pense en disant cela à un homme qui a fait une formation en Belgique et qui est venu nous voir avec une farde remplie d'offres d'emploi. Depuis des semaines, il entourait, de manière assez pertinente d'ailleurs, les offres qui correspondaient à son profil. Il n'avait cependant encore envoyé aucune lettre parce qu'il ne savait

pas comment s'y prendre pour les rédiger! Les ressources qu'il faut mobiliser pour décrocher un emploi sont souvent beaucoup plus importantes que celles qui sont nécessaires à l'exercice du métier lui-même.

Tu veux dire qu'il y a davantage un problème d'aptitude à la recherche d'emploi que d'aptitude au travail.

Les compétences requises pour travailler sont de plus en plus importantes mais quelqu'un comme B., tout analphabète qu'il soit, a par exemple déjà travaillé dans un Recyparc, à la grande satisfaction de son contremaître d'ailleurs. Il est plus facile pour lui de trier des déchets que d'élaborer une stratégie de recherche d'emploi.

Si des opportunités étaient proposées à ces personnes-là, elles y répondraient ?

Bien sûr. Quand les gens ont la chance de se faire engager au terme d'un stage, cela marche. Si on pouvait encore, comme il y a 30 ans, faire le tour des usines et des patrons pour montrer ce que l'on sait faire, notre public serait dans la compétition. Adapter son CV à l'interlocuteur, rédiger une lettre pertinente au regard de l'emploi convoité, savoir se vendre, ... c'est une autre paire de manches. Beaucoup de gens nous disent avec conviction qu'ils ont « cherché partout » et qu'ils n'ont « rien trouvé ». Quand tu creuses un petit peu, tu t'aperçois qu'ils n'ont en réalité pas fait grand-chose. Ils ne cherchent pas nécessairement à jeter de la poudre aux yeux. La question de l'emploi les a tellement préoccupés qu'ils ont l'impression d'y avoir beaucoup travaillé.

Et plus longtemps ils vivent hors du marché de l'emploi et plus ils s'en éloignent...

Tout à fait. A cet égard, la société d'accueil a sa part de responsabilité. Des milliers de personnes ont attendu des années avant d'être autorisées à travailler, beaucoup d'entre elles n'ont même pas eu l'occasion d'accéder à la formation professionnelle pendant ce temps-là (sauf en promotion sociale, on n'investit pas dans la formation de gens qui n'ont pas accès à l'emploi) et les offres de cours de français elles-mêmes sont largement insuffisantes. Plus les années passent, plus on décroche et moins on est en mesure de présenter un CV attrayant. La perte d'estime de soi et l'isolement social achèvent de ternir le tableau.

Quid des gens qui arrivent avec des diplômes ?

Les qualifications acquises à l'étranger sont rarement appréciées à leur juste valeur. Certaines compétences, il est vrai, ne sont pas transposables. Mais on a aujourd'hui encore la prétention de croire que ce qui se fait ici est forcément mieux que ce qui se fait ailleurs. L'administration peut se montrer excessivement rigide aussi. Je comprends par exemple difficilement pourquoi un diplôme étranger peut parfois être reconnu en région flamande et pas en communauté française. Comme on reconnaît peu le bagage avec lequel les gens arrivent, on a tendance à attendre d'eux qu'ils aient une perception plus « réaliste » de leur valeur

sur le marché du travail européen et qu'ils s'adaptent. Il n'est facile pour personne d'accepter un déclassement et surtout, c'est parfois plus facile à dire qu'à faire. Je pense, en disant cela, à un réfugié reconnu qui, en Afrique, occupait de hautes fonctions dans la gestion d'une banque. Il vit aujourd'hui de l'aide sociale et ses enfants âgés d'une vingtaine d'années se sont vus refuser un visa de regroupement familial humanitaire car le père ne travaille pas (aujourd'hui en Belgique l' « humanitaire » est conditionné aux revenus !). Sa motivation est énorme : son épouse et les plus jeunes enfants vont être obligés d'abandonner à leur sort les deux grands dans un camp de réfugiés en Ouganda. Leur situation est extrêmement précaire et Monsieur se sent coupable : ce sont ses problèmes à lui qui les ont conduits là. Mais comment décrocher un emploi ? Soyons réaliste, il ne sera jamais banquier ici. Mais il ne sera probablement jamais ouvrier non plus. Il a bien espéré décrocher un emploi d'ouvrier polyvalent dans sa commune mais s'est heurté à un : « Vous n'avez pas le profil ». Bien entendu qu'on ne l'imagine pas en salopette! Cette personne a sans doute beaucoup de compétences, mais ... pour quel emploi a-t-il le profil adéquat ?

Travail et séjour sont liés...

De plus en plus étroitement. Plus il devient difficile de décrocher un emploi et plus on impose aux gens de travailler pour espérer une régularisation ou un maintien de droit de séjour, un regroupement familial, un visa humanitaire... Ca va loin. Nous avons vu récemment une jeune fille autorisée au regroupement familial l'année dernière et qui, dès son dix-huitième anniversaire, a reçu un ordre de quitter le territoire parce que sa mère ne travaille pas. La maman a bien effectué un remplacement de quelques mois dans les garderies communales mais ces prestations ont été jugées insuffisantes. Les étrangers nous semblent être ceux qui sont les plus fragiles et ceux sur qui la pression est la plus forte.

En conclusion ...

En conclusion, je suis persuadée qu'il faut défendre l'idée d'une approche spécifique de l'insertion pour les migrants. Réorienter les moyens disponibles vers des structures généralistes comme le Forem fragiliserait davantage encore notre public. Il est nécessaire de pérenniser l'action entreprise et, pour cela, de convaincre les décideurs de maintenir une ligne budgétaire spécifique « insertion professionnelle des migrants » dans la prochaine programmation.

Et à Braine-le-Comte ?

Les travaux prennent un peu plus de temps que nous l'avions escompté mais il faut avouer que le chantier est de taille.

Une fois le gros œuvre terminé, le chauffagiste et l'électricien sont entrés en action. Nous attendons maintenant que le plafonnage et les chapes sèchent un peu avant de pouvoir carreler et poser les parquets. Il faudra après cela songer aux menuiseries et à l'ameublement.

Il est à souligner que notre équipe technique a largement mis la main à la pâte et que la collaboration et les compétences de Steve et Andrey ont été saluées par les différents corps de métier.

La Maison Carrée devrait pouvoir rouvrir ses portes pour le début du printemps.

Siège social :

Rue du Marché, 33

4500 Huy

Tèl : 085/21 34 81 Fax : 085/23 01 47

e-mail : aidepersdepl.huy@skynet.be Site : http/www.aideauxpersonnesdeplacees.be

Numéros des comptes :

En Belgique:

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

C.C.P. 000-0075670-10

(IBAN: BE41 0000 0756 7010

BIC: BPOTBEB1)

FORTIS 240-0297091-81

(IBAN : BE36 2400 2970 9181

BIC: GEBABEBB)

En France:

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Chemin Rouge de Fontaine 59650 Villeneuve d'Ascq

C.C.P Paris17.563.64X

(IBAN: FR25 3004 1000 0117 5636 4X02 050

BIC: PSSTFRPPPAR)

Crédit du nord-Lille 2906-113342-2

(IBAN: FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086

BIC: NORDFRPP)

Au Grand-Duché de Luxembourg :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACEES

Compte C.C.E. Luxembourg: 1000/1457/2

(IBAN: LU58 0019 1000 1457 2000

BIC: BCEELULL)

En Grande-Bretagne:

Father Pire Fund:

Camberwell Branch (206651)

P.O. Box 270

LONDON SE 154 RD - A/C 50361976

(IBAN: GB55 BARC 2066 5150 3619 76

SWIFT BIC: BARCGB22)

Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois à l'un de nos comptes en Belgique.

Editeur responsable : Patrick Verhoost